

Annexe 1 : Tarifs 2026-2027

Cotisations District - membres

(Art. 3 et 4 RI District)

Membre individuel	17 €
Membre d'honneur	170 €
Membre bienfaiteur	1.700 €

Cotisations District - clubs

(Art. 2 RI District + Art. 17 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	300 €
Clubs disputant les championnats de Ligue, ainsi que D1 et D2	100 €
Clubs disputant les autres championnats de District	40 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Football d'Animation, Futsal ou Loisirs	30 €
Nouvelle affiliation ou reprise d'activité (dépôt initial aux frais de démarrage)	1000€

Cautionnements

(Art. 18 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs, de Ligue et de District	500 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines et/ou Futsal	200 €

Participation aux frais de gestion

(Art. 19 RG District)

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	600 €
Clubs disputant les championnats de Ligue	550 €
Clubs disputant les championnats de D1 et D2	500 €
Clubs disputant les championnats inférieurs à la D2	360 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines	200 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Jeunes	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions du Football d'Animation	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Futsal ou Loisirs	30 €

Droits d'engagement en championnats - Seniors / Féminines / Futsal / Loisirs

(Art. 20 RG District)

D1 et D2	90 €
D3	70 €
D4 et niveaux inférieurs	50 €
Féminines	35 €

Challenge Loisirs « Daniel-Martin »	20 €
---	------

Futsal	20 €
--------------	------

Coupe Gard-Lozère Seniors

- clubs des championnats nationaux	550 €
- clubs des championnats de Ligue	300 €
- clubs de D1 et D2	170 €
- clubs autres séries	50 €

Coupe André-Granier	50 €
---------------------------	------

Coupes Féminines	30 €
------------------------	------

Droits d'engagement en compétitions - Jeunes et Féminines

(Art. 20 RG District)

Championnat Jeunes Foot à 11 (de U19 à U14).....	40 €
--	------

Coupe Gard-Lozère (U19/U17/U15)	40 €
---------------------------------------	------

Championnats de Foot à 8	25 €
--------------------------------	------

Championnats Territoire	40 €
-------------------------------	------

Droits d'engagement - Football d'animation

(Art. 20 RG District)

Championnats U13 à 8	30 €
----------------------------	------

Festival Foot U13 à 8 et Challenge Jean-Pierre Roux U12 à 8	30 €
---	------

Championnats U12 à 8	30 €
----------------------------	------

Plateaux U10 - U11	30 €
--------------------------	------

plateaux U6 - U9	20 €
------------------------	------

Futsal Jeunes	5 €
---------------------	-----

Frais de dossiers

Demande de remise de peine	130 €
----------------------------------	-------

Visite pour homologation de terrain (Art. 61 RG District)	60€
---	-----

Droit de confirmation de réserve d'avant-match (Art. 36 RG District)	30 €
--	------

Droit de confirmation de réclamation d'après-match (Art. 37 RG District)	55 €
--	------

Droit d'évocation devant la Commission compétente (Art. 38 RG District)	55 €
---	------

Frais de procédure en appel	130 €
-----------------------------------	-------

Droit d'ouverture de dossier disciplinaire (Art. 56 RG District)	20 €
--	------

Amendes

Feuille de match papier adressée hors délai (Seniors / Jeunes à 11) (Art. 53 et 72.4 RG District)	50 €
Feuille de match ou de plateau adressée hors délai (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	30 €
Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	10 €/Infraction
Non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) (Art. 53 et 72 RG District)	100 €
Non transmission de la FMI par le Club recevant le jour de la rencontre (Art. 53 et 72.3 RG District)	25 €
Non transmission de la FDM par le Club recevant le jour de la rencontre (Art. 53 et 72.3 RG District)	100 €
Absence à une réunion de rentrée ou d'information rendue obligatoire par le Comité de Direction	80 €
Absence à l'Assemblée Générale	
- dans un rayon de moins de 30 km	100 €
- dans un rayon de 30 à 100 km	60 €
- dans un rayon de plus de 100 km	40 €
- Non retrait d'une récompense District.....	50 €
Frais de discipline, avertissement (Art. 56 RG District)	17 €
Exclusion (Art. 56 RG District)	30 €
Participation au match d'un licencié suspendu	200 €
Fraude (Art. 52 RG District)	350 €
Falsification de document officiel	350 €
Retrait d'une équipe après la date limite d'engagement (Art. 59 RG District).....	200 €
Désengagement d'une équipe après parution sur le site du District (Football d'Animation).....	80 €
Non respect des engagements obligatoires (Art. 9 RG District)	60 €
absence de surclassement - mixité (Art. 49 RG District)	60 €
Non respect de la catégorie d'âge	30 €/Infraction
Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District)	50 €/Infraction
Non présentation de la licence (par licence manquante, à partir du 01/11 de la saison)	5 €
Participation d'un joueur à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs (Art. 50 RG District)	85 €
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	60 €
Accusation sans preuve (Art. 40 RG District)	150 €

Non comparution à une instance après convocation (par personne convoquée) (Art. 31 RG District)	35 €
Absence de désignation de l'éducateur ou entraîneur diplômé (Art. 10 bis RG District)	30 €
Absence de l'éducateur ou entraîneur diplômé sur le banc de touche (Art. 10 ter RG District)	30 €
Absence de Rapport Discipline.....	35 €
Absence non justifiée devant une commission d'un officiel régulièrement convoqué (non désignation)	1 Match
Absence ou retard d'un rapport d'officiel.....(non désignation)	1 Match

Forfait simple (Art. 24 RG District)

D1, D2 et D3 Seniors	100 €
Autres séries de Foot à 11	80 €
Foot à effectif réduit	30 €
Coupes	50 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40 €

Forfait général (Art. 25 RG District)

Seniors et Jeunes à 11	200 €
Foot à effectif réduit	80 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40 €

Taux de l'indemnité kilométrique (Art. 26 RG District)

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	3 €
--	-----

Déplacement des officiels devant les Commissions (Art. 32 RG District)

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	0,446 €
--	------------